

Académie de BORDEAUX Numéro de l'EPLE 03301291 Nom de l'établissement COLLEGE HENRI DHEURLE Adresse de l'établissement 9 Rue Pierre de Coubertin 33260 LA TESTE DE BUCH

## ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement: 392 Année scolaire: 2014-2015 Nombre de présents 21

Quorum: 15

Nombre de membres du CA 29

Quorum non atteint Le Conseil d'administration

Convoqué le 24 mars 2015

Réuni le 7 avril 2015

Sous la présidence de Philippe BARRAT

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25

## Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative N°1 modifiant le budget initial 2015.

Pièce(s) jointe(s)

Non x Oui Nombre 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21 Pour: 21 0 Contre: Abstentions: 0 0 Blancs: 0 Nuls:

Le président du Conseil d'administration

Signature: Nom: BARRAT Date 8/04/2015

Prénom : Philippe

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 8/04/2015

Date d'accusé-réception de l'autorité de contrôle

Date de publication 8/04/2015 Date d'exécution